**Questionnaire**

1. Pouvez-vous décrire la relation entre les changements climatiques et la jouissance des droits de l'enfant, ainsi que les obligations relatives aux droits de l'homme en matière d’atténuation des changements climatiques et d’adaption à ces changements qui peuvent en découler. Pouvez-vous également donner des exemples de la façon dont la réalisation des droits de l'enfant peut contribuer à une lutte plus efficace contre le changement climatique.

2. Pouvez-vous fournir un récapitulatif des données pertinentes des effets du changement climatique sur l’exercice des droits de l'enfant, en particulier des enfants en situation de vulnérabilité, ainsi que des mécanismes permettant de mesurer et surveiller ces effets.

3. L’intérêt supérieur de l'enfant doit être pris en considération dans toutes les questions relatives aux droits de l'enfant, y compris dans le cadre de la prise de décisions environnementales. Pouvez-vous décrire les engagements existants, la législation et les autres mesures adoptés par les États et d’autres acteurs, tels que les entreprises, en matière d’atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, et qui sont conçus pour protéger les intérêts supérieurs de l'enfant. En particulier, pouvez-vous communiquer toutes informations relatives à la mise en œuvre d’engagements qui visent à lutter contre le changement climatique et, à la fois, contribuent à la réalisation des droits de l'homme et des droits de l'enfant, à la promotion de l'égalité entre les genres et à la protection des générations futures. Veuillez également mentionner les mécanismes pertinents garantissant une responsabilité pour ces engagements.

4. Pouvez-vous conseiller de nouvelles mesures qui devraient être prises pour inclure de manière adéquate les droits des enfants au sein des politiques, des pratiques et des décisions en matière d’atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements. En particulier, pouvez-vous décrire les mesures nécessaires pour:

1. Assurer l'intégration des droits de l'enfant dans la lutte contre le changement climatique, notamment le droit à la famille, à la santé, à la nutrition, à l'éducation, à la participation, à l'égalité des genres, à l'eau et à l'assainissement ;
2. Prévenir les conflits ou la violence puisqu’ils affectent les enfants et sont liés à des causes sociales, économiques et politiques aggravées par le changement climatique;
3. Promouvoir l'équité intergénérationnelle.

5. Pouvez-vous communiquer les engagements et les meilleures pratiques qui permettent la participation effective des enfants ou des jeunes dans les processus de prise de décisions relatives au climat ainsi que dans la lutte contre le changement climatique, en particulier des enfants qui sont les plus touchés par le changement climatique, et qui incluent des jeunes de différents âges, sexes et milieux sociaux. Pouvez-vous donner des exemples de la façon dont la responsabilisation des enfants et des jeunes a contribué à une lutte plus efficace contre le changement climatique.

6. Pouvez-vous fournir toutes informations supplémentaires qui vous sembleraient utile pour comprendre les efforts accomplis par les Etats et les autres acteurs dans la protection des droits de l'enfant contre les effets du changement climatique, ainsi que les défis auxquels ils sont confrontés.